

**Conseil Municipal du 17 novembre 2016**

**Point E : Centre Jeanne Hachette-Marat-Voltaire. Définition des orientations stratégiques de la réhabilitation**

**Intervention de Romain Zavallone pour le groupe EELV**

Monsieur Le Maire,

Mesdames, Messieurs,

Cher-e-s collègues,

Bien qu’il soit une priorité municipale, inscrit dans notre programme commun « Ivry au cœur », le centre Jeanne Hachette fait rarement l’objet de débat en Conseil Municipal. Je voudrais donc profiter aujourd’hui de l’opportunité qui nous est offert par le groupe « L’alternative pour Ivry » pour vous faire part de quelques-unes des réflexions du groupe EELV à ce sujet.

Je voudrais tout d’abord saluer le volontarisme de la Ville qui malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint n’a pas abandonné le centre Jeanne Hachette, bien au contraire. C’est plus d’un million d’euros annuel, hors frais de personnel qui sont dédiés aux travaux de mise aux normes, à l’entretien et à la modernisation du Centre. Nous ne parvenons cependant pas à communiquer largement autour des actions que nous mettons en œuvre. Le comité de consultation mis en place pour travailler à un projet d’avenir pour le centre est lui aussi mal connu.

Pourtant, nous aurions beaucoup à gagner à faire connaître notre action mais aussi à élargir ce comité en y intégrant des usagers du Centre Jeanne Hachette. Leur expertise du quotidien est indispensable à la construction d’un projet pour l’avenir de celui-ci.

Suite à l’étude sociologique demandée par le comité de consultation, deux pistes de travail complémentaires s’offrent à nous. D’une part, une réflexion collective pour construire un nouveau projet pour le Centre et d’autre part, le travail sur l’occupation temporaire des locaux vides. Ces occupations temporaires permettent, au lieu de murer ces derniers, d’accueillir des jeunes entrepreneurs et créateurs, des espaces de co-working, des associations ou bien encore des activités pédagogiques, sportives ou culturelles. Ces activités permettraient de redynamiser le centre parallèlement à la réflexion autour d’un nouveau projet pour l’avenir de celui-ci.

Paris a osé franchir le pas en autorisant l’occupation temporaire de l’hôpital désaffecté Saint Vincent de Paul destiné à devenir dans quelques années un éco-quartier. Il ne s’agit pas là de dupliquer ce projet mais bien de l’adapter à nos besoins. Ce nouveau lieu de vie, nommé les Grands Voisins, connait un succès et une notoriété spectaculaire qui doit nourrir notre réflexion sur l’avenir de notre centre-ville ne rencontrant plus l’attraction de son âge d’or commercial.

Si le devenir du cœur du centre Jeanne Hachette nous paraît bien pris en compte, nous regrettons que la Place Voltaire ne fasse l’objet d’aucun projet précis. Il nous faut là encore trouver le moyen de réoccuper cet espace public, que les riverain-es et habitant-es se le réapproprient afin d’en faire un véritable lieu de vie et de rencontres. L’organisation d’une consultation pour que les Ivryen-nes puissent exprimer leur avis sur le devenir de cette place nous paraît indispensable.

Ainsi sur ce point nous sommes ravis de partager l’envie et les attentes de nos collègues élus-es sur l’avenir du centre Jeanne Hachette. Si ce projet ne semblait que peu avancer jusqu’à présent, la restitution récente de l’étude sociologique ouvre de nouvelles perspectives.

Assez de théorie, place à l’action. Il nous faut désormais fixer un calendrier de travail ambitieux, élargir la concertation et communiquer plus largement autour de nos actions et ambitions pour le devenir de notre centre-ville.

En l’état d’avancement de nos travaux cette délibération nous semble un peu obsolète c’est pourquoi nous nous abstenons et invitons tous nos collègues désireux de travailler autour de ce projet à rejoindre les instances dédiées pour poursuivre le débat.

Je vous remercie.